Comment sont traitées
les ordures ménagères ?

L'incinération des déchets n'est pas une énergie renouvelable comme on peut parfois l'entendre ! **Il n'y a rien de renouvelable à brûler des déchets issus de matériaux non renouvelables.**

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE PAR L'INCINÉRATION

Les déchets sont brûlés

AVANTAGES

> La chaleur de l'incinération produit de l'électricité et/ou alimente en chauffage des logements. C'est une valorisation énergétique.

> Le volume des déchets est considérablement réduit.

INCONVÉNIENTS

> Nécessite une collecte par la collectivité auprès des particuliers en porte à porte : engendre un coût énergétique (carburant pour le transport par camions).

> Même s'ils sont mieux contrôlés et captés que par le passé, dioxines et métaux lourds sont des polluants qui s'échappent toujours de l'incinérateur par les fumées. Ils se répandent dans l'air et contaminent l'environnement. Ils s'accumulent et persistent dans le lait des vaches (lait, beurre, fromage, yaourt...) et la graisse des animaux (poules, vaches...) et des humains.

> L'incinération transforme en partie les déchets en résidus solides appelés « mâchefers ». Si certains sont valorisables sous forme de remblai pour les routes, d'autres sont toxiques et nécessitent d'être enfouis.

> L'épuration des fumées produit des résidus toxiques qui doivent être enfouis.

> Brûler des déchets revient à détruire des ressources non renouvelables.

> Qui accepterait d'avoir un incinérateur à côté de chez lui ?

L'ENFOUISSEMENT

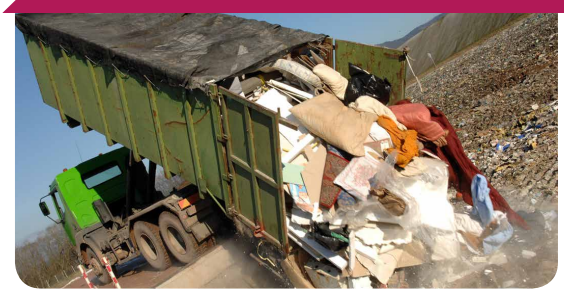

AVANTAGE

> Solution simple, pratique et peu onéreuse.

INCONVÉNIENTS

> Nécessite une collecte par la collectivité auprès des particuliers en porte à porte : engendre un coût énergétique (carburant pour le transport par camions).

> Nécessite de l'espace et le site doit être placé sous surveillance pendant des décennies (étanchéité, accès).

> Des lixiviats se créent : un mélange liquide formé à partir du ruissellement de l'eau de pluie et de la fermentation des déchets enfouis. Il convient de collecter et traiter ces lixiviats pour ne pas polluer les rivières ni les nappes phréatiques.

> Les déchets enfouis dégagent du gaz (méthane) qu'il convient d'évacuer.

> Qui accepterait d'avoir un centre d'enfouissement à côté de chez lui ?

VALORISATION BIOLOGIQUE PAR LE TRI MÉCANO-BIOLOGIQUE

Des usines trient mécaniquement les ordures ménagères mélangées de nos poubelles grises.

Des rouleaux, des tapis, des grilles d'affinage... trient des ordures pour transformer en compost les plus petites particules en les mélangeant à des déchets verts broyés (branches, feuilles, pelouse...).
Après fermentation et macération, le compost obtenu est revendu aux agriculteurs. Les déchets trop gros, en métal, verre, textile... sont récupérés et/ou envoyés dans un incinérateur.

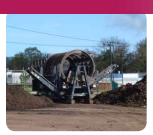

AVANTAGE

> Valoriser des résidus plutôt que les incinérer.

INCONVÉNIENTS

> Il est nécessaire d'avoir un incinérateur ou un centre d'enfouissement à proximité pour traiter les refus de tri.

> Le compost obtenu par ce biais doit impérativement faire l'objet d'une analyse pour s'assurer de sa qualité car les éléments putrescibles ont été au contact d'éléments parfois dangereux et pollués. Ainsi, entre 40 et 60 % du compost obtenu ne répondent pas à la norme et doivent alors être enfouis.

> Bien que répondant à la norme pour petite partie, il n'en demeure pas moins que le compost obtenu contamine alors, à faibles doses, les terres amendées.

> Nécessite une collecte par la collectivité auprès des particuliers en porte à porte : engendre un coût énergétique (carburant pour le transport par camions)

Exposition produite par la Maison de la consommation et de l'environnement et ses associations adhérentes :

mce la maison DE LA CONSOMMATION ET DE L'ENVIRONNEMENT

Maison de la consommation et de l'environnement
48 bd Magenta - 35000 Rennes - 02 99 30 35 50 - www.mce-info.org

Février 2016 - Création graphique : Mce - Crédits photos Fotolia - Mce

Comment sont traités **les déchets recyclables ?**

Ce n'est pas parce que nous remplissons davantage la poubelle des déchets recyclables que nous réduisons nos déchets. Qui dit recyclable n'exclut pas le gaspillage des ressources avec des emballages parfois inutiles et recyclables un nombre de fois limité.

VALORISATION MATIÈRE PAR LE TRI ET LE RECYCLAGE

Selon les territoires, les catégories de déchets recyclables varient : journaux, magazines, acier, aluminium, bouteilles et flacons plastique...

Une fois triés, ces déchets sont conditionnés et expédiés vers les différentes filières de reprise pour y être recyclés.

AVANTAGES

> **Certains déchets sont recyclables à l'infini, comme le verre ou l'aluminium.** Une fois triées, ces matières retournent dans le circuit de fabrication.

> Tous les matériaux ne nécessitent pas une collecte en porte à porte : des bornes d'apport pour le verre, le textile sont souvent regroupées dans la rue.

INCONVÉNIENTS

> **La plupart des déchets recyclables le sont un nombre de fois limité,** ce qui retarde l'épuisement des ressources mais ne l'empêche pas totalement. Ces matières finiront leur cycle de vie enfouies ou incinérées.

> Il faut trier avec attention pour qu'il n'y ait pas de refus de tri.

> Nécessite souvent une collecte par la collectivité auprès des particuliers en porte à porte : engendre un coût énergétique (carburant pour le transport par camions et regénération des recyclables).

Centre de tri

Filières de traitement et de transformation : papiers, aluminium, plastiques...

Objets recyclés

Février 2016 - Création graphique : Mce - Crédits photos : le Relais - Eco-systèmes - Fotolia - Pixabay

Exposition produite par la Maison de la consommation et de l'environnement et ses associations adhérentes :

Maison de la consommation et de l'environnement
48 bd Magenta - 35000 Rennes - 02 99 30 35 50 - www.mce-info.org

Comment sont traités **les déchets organiques ?**

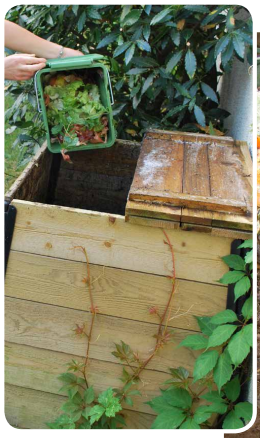

Le poids de votre poubelle réduira d'1/3 si vous mettez vos épluchures au compost !

VALORISATION BIOLOGIQUE PAR COMPOSTAGE

Collectif ou individuel : on trie à la source en mettant les épluchures et restes de repas dans un seau. Celui-ci est vidé dans un composteur au pied de son immeuble ou dans son jardin.

AVANTAGES

> On peut composter : épluchures de fruits, légumes (y compris agrumes), fruits et légumes coupés, marc de thé, de café avec filtre en papier, coquilles de noix et d'œufs écrasées, fleurs fanées, copeaux de bois, paille, feuilles mortes, serviettes en papier usagées et essuie-tout...

> Ne nécessite ni collecte ni traitement par la collectivité.

> C'est un retour aux sources pour les produits de la terre qui se nourrissent du compost produit.

INCONVÉNIENTS

> Pour obtenir un compost de qualité, il faut s'en occuper : le mélanger, l'humidifier et l'aérer.

> Il faut trier et veiller à ne pas mettre de sacs et filets en plastique (même biodégradables), viande, poisson, crustacés, coquillages, litières de chat, magazines, prospectus.

> Il faut trouver un usage : avoir un jardin, de la verdure en bas de son immeuble, ou apporter ses déchets dans un composteur collectif.

Au bout de plusieurs mois, on a la garantie d'avoir un compost d'excellente qualité et de réduire le poids de sa poubelle d'1/3 !

Compost à épandre sur la terre pour la nourrir

Composteur

VALORISATION BIOLOGIQUE PAR MÉTHANISATION

En l'absence d'oxygène, la matière organique (épluchures, restes de repas...) est dégradée par des micro-organismes.

Cette dégradation produit un gaz, le méthane, qui peut être utilisé pour la production d'électricité et de chaleur.

Usine de bio-gaz

Au terme de la méthanisation, il reste un produit riche en matière organique (le digestat) qui peut retourner à la terre par compostage.

AVANTAGE

> Valorisation énergétique : chaleur et électricité + valorisation matière = compost.

INCONVÉNIENTS

> Le digestat obtenu, selon sa composition, peut être enfoui plutôt que composté.

> Nécessite une collecte par la collectivité en porte à porte : engendre un coût énergétique (carburant pour le transport par camions).

> Attention à ne pas avoir recours uniquement à des cultures dédiées, au détriment des cultures vivrières.

Février 2016 - Création graphique : Mce - Crédits photos Fotolia - Pixabay - Mce

Exposition produite par la Maison de la consommation et de l'environnement et ses associations adhérentes :

Maison de la consommation et de l'environnement
48 bd Magenta - 35000 Rennes - 02 99 30 35 50 - www.mce-info.org